



Bruxelles, le 9 mars 2021

CM 2134/21

CODEC
CODIF
JAI
MI
COMPET
COMIX
PROCED

COMMUNICATION

PROCÉDURE ÉCRITE

Correspondant: assia.stantcheva@consilium.europa.eu
codecision.adoption@consilium.europa.eu

Tél./Fax: +32 2 281 28 76

Objet: Projet de DIRECTIVE DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL
relative au contrôle de l'acquisition et de la détention d'armes (texte
codifié) [2020/0029(COD)]
Résultat de la procédure écrite lancée par la CM 1996/21
– Adoption de l'acte législatif

Les délégations sont informées que la procédure écrite lancée par la CM 1996/21 du 3 mars 2021 a été clôturée le 9 mars 2021 et que toutes les délégations ont voté en faveur de l'adoption de la directive du Parlement européen et du Conseil relative au contrôle de l'acquisition et de la détention d'armes (texte codifié), qui figure dans le document PE-CONS 56/20.

La majorité qualifiée requise a été atteinte. Dès lors, la directive du Conseil susmentionnée est adoptée.